

SCALPFUGE ANTI-M

PRODUIT DE NOUVELLE GENERATION DESTINE AU TRAITEMENT
PREVENTIF A DOUBLE ACTION : ALGICIDE ET HYDROFUGE



A VANTAGES PRODUIT :



- Solution préventive
- Double action : gain de temps pour vos travaux de finition
- Sans odeur
- Produit non filmogène
- Efficacité sur tous supports
- Sans rinçage
- Très grande rémanence, supérieure à 2 ans (selon climat)
- **Faible taux de COV** : Dans le prolongement du Grenelle de l'Environnement, SCALP s'engage activement dans une stratégie de réduction des COV



CONDITIONNEMENT :

- En fût de 200L
- En 20L, palette de 24 x 20L
- En 5L, colis de 4 x 5L

DOMAINES D'APPLICATION :

1) Pour le traitement de vos constructions et supports neufs contre la formation des algues et contre les problèmes liés à l'humidité.

2) Pour la rénovation de constructions anciennes après l'utilisation de nos produits SCALP RENOV'EXPRESS, SCALP PIERRE AQUA 89, ou SCALPNET AQUA 37 ; en vue d'apporter une rémanence algicide et une protection hydrofugeante efficace à long terme. SCALPFUGE ANTI-M est utilisé comme algicide pour toitures, façades, murs et sols. SCALPFUGE ANTI-M s'applique sur les matériaux rencontrés dans le bâtiment (tuiles, ardoises, fibrociment, shingles, pierres, enduits minéraux, enduits à la chaux, briques, plâtres, bétons, crépis, revêtements plastiques épais, bois). SCALPFUGE ANTI-M empêche les micro-organismes de se développer (algues, lichens).

MISE EN OEUVRE :

1. DILUTION : Prêt à l'emploi, ne jamais diluer.

2. MATERIEL D'APPLICATION : Airless, rouleau, pulvérisateur manuel.

3. MODE OPERATOIRE : Bien homogénéiser SCALPFUGE ANTI-M puis appliquer sur le support à traiter, du bas vers le haut jusqu'à saturation du support. Appliquer une à deux passes à 10 minutes d'intervalle. Eviter toute surcharge du produit pouvant générer des coulures qui pourraient laisser des traces sur le support. Appliquer SCALPFUGE ANTI-M sur supports propres et secs.



Entreprise familiale française, SCALP est un fabricant de solutions de nettoyage, protection et traitement, spécialisé depuis plus de 65 ans sur le secteur du bâtiment.

Si le support a été rincé au préalable, attendre 10 jours au minimum avant d'appliquer le produit. NE JAMAIS RINCER APRES APPLICATION.

4. TEMPS D'APPLICATION : SCALPFUGE ANTI-M est un produit d'imprégnation. L'hydrofugation sera effective aussitôt après séchage complet de SCALPFUGE ANTI-M (une à plusieurs heures).

5. TEMPERATURE D'APPLICATION : de 5 à 50°C. Aux températures extrêmes, l'efficacité est réduite.

6. NETTOYAGE DES OUTILS : Le nettoyage des outils se fera à l'eau aussitôt après application.

7. RENDEMENT : Selon les matériaux et leur porosité*.

8. INTERVALLE D'APPLICATION : Renouveler l'opération tous les deux ans.

9. STOCKAGE : Stocker le produit en local hors gel à l'abri des intempéries et des rayons directs du soleil.

*Les notions de rendement ne sont données qu'à titre indicatif. Ces données permettent d'évaluer un chiffrage des chantiers. Elles ne sont en aucun cas contractuelles ; seuls des essais permettent de définir avec exactitude les quantités de produit à appliquer en fonction des différents supports à traiter.

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

- Produit à base de bactéricides et oligo-siloxane
- Liquide blanc, laiteux, transparent
- Masse volumique : $0.995\text{g} \pm 0.03\text{g}/\text{cm}^3$ à 20°C
- Taux de COV : max 1 mg/L
- pH : 7 (neutre)
- Craint le gel
- Point d'éclair : Néant

PRÉCAUTIONS D'APPLICATION :

1. PROTECTION DES SUPPORTS : Protéger les surfaces qui ne sont pas à hydrofuger. Eviter les projections sur la végétation alentour.

2. PROTECTION DES PERSONNES : En cas de projection sur l'épiderme et le visage, se laver abondamment à l'eau. Porter des gants en PVC. Porter un casque avec visière de protection pour le visage lors d'une utilisation par pulvérisation. Porter des lunettes de protection pour une application au rouleau ou à la brosse. Porter une combinaison adaptée (étanche).

3. LES EMBALLAGES SOUILLES : doivent être vidés à fond. Après nettoyage avec un détergent adéquat, ils peuvent être réutilisés. Le produit non utilisé est éliminé par incinération dans un centre agréé. L'emballage peut être éliminé en tant que déchet non dangereux sous entière responsabilité du détenteur de ces déchets. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Contacter le centre anti-poison le plus proche (Paris : 01 40 05 48 48, Lyon : 04 72 11 69 11, Marseille : 04 91 74 51 80).

Important : Le contenu de cette documentation résulte de notre expérience du produit. Il ne peut engager notre responsabilité quant à son utilisation à chaque cas particulier. Compte tenu des spécificités particulières à chaque support (usures, altération de l'intégralité et/ou des propriétés, composition chimique, etc.) et pour éviter toute dégradation de la surface à traiter, il est indispensable de réaliser un essai du produit Scalp sur une petite surface à traiter en respectant la procédure d'application afin de s'assurer de l'absence d'altération. Utiliser les produits biocides avec précautions. Avant tout utilisation, lire l'étiquette et les informations sur le produit. Produit professionnel : dangereux, respecter les précautions d'emploi. Porter les Equipements de Protection Individuelle (EPI) et consulter la Fiche de Données de Sécurité (FDS).



Entreprise familiale française, SCALP est un fabricant de solutions de nettoyage, protection et traitement, spécialisé depuis plus de 65 ans sur le secteur du bâtiment.

Fiche technique • Mars 2025
Page 2/2